

Demande d'admission par affiliation¹

Collecte, utilisation et communication des renseignements personnels

En remplissant votre demande d'admission par affiliation et tout autre formulaire en lien avec celle-ci, vous consentez à la collecte et à l'utilisation par l'Ordre de vos renseignements personnels transmis aux fins de protection du public. Ceux-ci seront accessibles aux membres du personnel de l'Ordre qui en ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions. Cette démarche obligatoire permet :

- ▶ D'analyser votre demande d'admission;
- ▶ De vous demander de faire toute autre déclaration nécessaire à l'Ordre pour le contrôle de l'exercice de la profession;
- ▶ De vous délivrer un permis de CPA et le cas échéant, un permis de comptabilité publique;
- ▶ De vous inscrire au tableau des membres;
- ▶ Et de protéger autrement le public.

J'ai lu et je comprends.

Les renseignements personnels collectés dans la présente demande d'admission pourront être communiqués à l'organisation professionnelle de CPA d'une autre province ou d'un territoire canadien ou des Bermudes (ci-après « l'Organisation tierce ») dont vous faites partie, le cas échéant, à des fins de vérification et traitement de votre demande.

Des renseignements personnels complémentaires pourront être collectés par l'Ordre auprès de l'Organisation tierce, le cas échéant, pour ces mêmes fins.

Remplir cette requête et consentir à ces demandes d'autorisation de communication et de collecte est un prérequis pour que nous traitions votre demande.

- J'autorise l'Ordre à transmettre des renseignements personnels me concernant à l'Organisation tierce aux fins décrites précédemment.**
- J'autorise l'Ordre à collecter des renseignements personnels me concernant auprès de l'Organisation tierce aux fins décrites précédemment.**

Pour toute question, demande ou commentaire en lien avec la gestion de vos renseignements personnels par l'Ordre, consultez la section [Protection des renseignements personnels](#) de notre site web et notre [Ligne directrice sur la protection des renseignements personnels](#).

Partie 1 Renseignements généraux

Section A – Coordonnées personnelles

Prénom	Nom		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Adresse du domicile			
<input type="text"/>			
App. <input type="text"/>			
Ville	Province	Code postal	Pays
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone (personnel)	Téléphone (cellulaire)	Courriel (personnel)	
<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date de naissance	Sexe		
<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		

¹ Admission en vertu du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Partie 1 Renseignements généraux (suite)

 Selon votre situation, veuillez joindre les documents suivants.

Vous êtes né au Canada :

- ▶ votre certificat de naissance émis par l'autorité compétente au Canada; **ET**
- ▶ une pièce d'identité émise par une autorité compétente au Canada (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport).

Vous êtes né à l'extérieur du Canada :

- ▶ votre certificat de naissance émis par l'autorité compétente de votre pays d'origine; **ET**
- ▶ deux pièces d'identité émises par une autorité compétente au Canada ou par l'autorité compétente (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport).

⚠ Les documents qui ne sont pas rédigés en français ou en anglais doivent être traduits par des traducteurs certifiés.

Section B – Coordonnées professionnelles

Employeur actuel	Titre du poste occupé			Depuis		
<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse professionnelle						Bureau
<input type="text"/>						<input type="text"/>
Ville		Province	Code postal	Pays		
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Téléphone (professionnel)	Poste	Télécopieur (professionnel)	Courriel (professionnel)			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			

Section C - Options de correspondance et préférences d'abonnement

Conformément à la *Charte de la langue française*, l'Ordre communiquera avec vous exclusivement en français. Si un permis temporaire ou un permis restrictif vous est délivré, l'Ordre pourrait communiquer avec vous en anglais dans certaines circonstances.

Adresse de correspondance Adresse du domicile Adresse professionnelle
Courriel de correspondance Personnel Professionnel

Abonnement aux envois électroniques optionnels de l'Ordre

Les communications électroniques liées à la profession comptable et à la mission de l'Ordre, c'est-à-dire la protection du public, de même qu'aux aspects législatif et réglementaire de la profession sont transmises dans le cadre du *Bulletin CPA* ou de courriels personnalisés dont vous ne pouvez vous désabonner.

En plus de ces communications, vous pouvez recevoir des **communications optionnelles** qui vous permettent de rester branché sur la profession et de ne rien manquer des opportunités qui s'offrent à vous, dont le bulletin *CPA plus* et divers courriels ciblés. **Vous pouvez choisir quelles communications optionnelles vous seront envoyées parmi les suivantes et vous pourrez toujours changer d'idée.**

Je veux recevoir le bulletin CPA plus, l'infolettre mensuelle qui contient des nouvelles variées sur la profession (actualités, événements, offres d'emploi, formations, etc.) Oui Non

Je veux recevoir les courriels ciblés portant sur les sujets d'intérêt suivants :

- Nouvelles d'intérêt général (ex. : actualités, événements) Oui Non
- Développement professionnel (ex. : formations et offres promotionnelles) Oui Non

Partie 1 Renseignements généraux (suite)

• Nouvelles et activités de ma région – Choisissez jusqu'à deux regroupements régionaux

- Aucun 1^{er} choix 2^e choix
- Abitibi-Témiscamingue 1^{er} choix 2^e choix
- Chaudière-Appalaches 1^{er} choix 2^e choix
- Est du Québec 1^{er} choix 2^e choix
- Estrie 1^{er} choix 2^e choix
- Laval – Laurentides – Lanaudière 1^{er} choix 2^e choix
- Mauricie et Centre-du-Québec 1^{er} choix 2^e choix
- Montérégie 1^{er} choix 2^e choix
- Montréal 1^{er} choix 2^e choix
- Outaouais 1^{er} choix 2^e choix
- Québec 1^{er} choix 2^e choix
- Saguenay-Lac-Saint-Jean 1^{er} choix 2^e choix

- Offres promotionnelles de partenaires Oui Non

Transmission de vos renseignements personnels à la Fondations des CPA

La Fondation des CPA du Québec (Fondation) est essentiellement financée par les dons des membres et des candidat(e)s inscrit(e)s au tableau de l'Ordre. Afin d'assurer sa pérennité et le maintien de l'aide essentielle qu'elle apporte à la relève, l'Ordre souhaite obtenir votre autorisation à lui transmettre certains de vos renseignements personnels pour qu'elle puisse communiquer avec vous. Vous pourrez en tout temps modifier votre consentement.

Nous comptons vivement sur vous pour poser ce geste de solidarité et d'engagement envers la Fondation et votre relève!


J'autorise l'Ordre à transmettre mes renseignements personnels à la Fondation. Oui Non

Section D - Liste des nouveaux CPA ou des CPA nouvellement admis au Québec


Je consens à ce que mes nom et prénom soient utilisés dans le cadre de publications de listes de nouveaux CPA ou de CPA nouvellement admis au Québec que l'Ordre ou ses regroupements régionaux pourraient diffuser dans leurs outils de communication imprimés ou numériques, notamment les bulletins CPA, le site Web de l'Ordre et les médias sociaux, ou encore dans des outils de communication imprimés ou numériques de tierces parties, et ce, sans indemnité. Oui Non

Partie 2 Déclaration

2.1 Je suis membre en règle de (organisation professionnelle de CPA d'une autre province ou d'un territoire canadien ou des Bermudes)

 Vous devez remplir la partie 1 du formulaire de demande de renseignements relative à l'admission d'un CPA d'une autre province ou d'un territoire canadien ou des Bermudes (version [française](#) ou [anglaise](#)) et **demander à votre organisation professionnelle de CPA de remplir la partie 2 de ce formulaire et de le retourner par courriel à tableaucpa@cpaquebec.ca.**

Je suis également autorisé à exercer la comptabilité publique dans cette province ou territoire canadien ou aux Bermudes. Oui Non

 **Si oui**, joindre une copie de votre permis ou licence.

Partie 2 Déclaration (suite)

2.2 Je demande que me soit délivré un permis de CPA pour les motifs suivants :

Je m'engage à me conformer à la *Loi sur les comptables professionnels agréés*, au *Code des professions*, au *Code de déontologie des CPA*, à la *Charte de la langue française* et à tous les règlements de l'Ordre. Vos initiales _____

Je comprends que, conformément à la *Loi sur les CPA*, je ne pourrai pas utiliser la double désignation faisant référence à mon ordre d'origine, le cas échéant, et ce bien que la règle en vigueur dans la province dont je suis issu puisse être différente. Vos initiales _____

J'atteste que je n'ai pas offert de services de comptabilité publique au Québec, comprenant les missions d'audit, d'examen et de compilation, que je ne me suis pas présenté au Québec en tant que comptable professionnel agréé, et que je n'ai pas utilisé au Québec le titre de CPA ou tout autre titre ou abréviation pouvant laisser croire que j'étais membre en règle de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Vos initiales _____

Je m'engage à ne pas offrir ni dispenser de tels services au Québec et à ne pas utiliser le titre de comptable professionnel agréé au Québec jusqu'à la date de mon inscription officielle au tableau des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Vos initiales _____

Partie 3 Permis

Je demande que me soit délivré : Un permis régulier Un permis temporaire Un permis restrictif

Type de permis	Permis régulier	Permis temporaire	Permis restrictif
Conditions d'obtention	Ma connaissance de la langue française répond aux exigences de l'article 35 de la <i>Charte de la langue française</i> .	Ma connaissance de la langue française ne répond pas aux exigences de l'article 35 de la <i>Charte de la langue française</i> . ET J'ai acquis à l'extérieur du Québec les compétences professionnelles requises pour l'obtention du permis de CPA.	Ma connaissance de la langue française ne répond pas aux exigences de l'article 35 de la <i>Charte de la langue française</i> . ET J'exerce ma profession pour le compte d'un seul employeur dans une fonction ne m'amenant pas à traiter avec le public.
Documents à joindre	Joindre l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> Relevé de notes officiel attestant que vous avez suivi à temps plein au moins trois années d'études en français, peu importe le pays Relevé de notes du secondaire émis par le ministère de l'Éducation du Québec et attestant que vous avez réussi l'examen de français langue maternelle de la 4^e ou de la 5^e année du secondaire Diplôme d'études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation du Québec à compter de l'année scolaire 1985-1986 Certificat de réussite de l'examen de l'Office québécois de la langue française 	Copie de votre diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine de la comptabilité (ou l'équivalent) obtenu à l'extérieur du Québec.	Les documents à joindre vous seront communiqués par l'Ordre.

Partie 4 Déclaration judiciaires et disciplinaires

- 4.1** J'ai (ou une entité dont je suis l'unique administrateur ou le principal actionnaire) fait faillite au Canada ou à l'étranger et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.¹ Oui Non
- 4.2** J'ai été déclaré coupable d'une infraction à une loi fiscale, à une loi sur les valeurs mobilières ou à une loi visant la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité ou le financement d'activités terroristes, tant au Canada qu'à l'étranger, ou à un règlement adopté en vertu de telles lois et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.² Oui Non
- Voici des exemples de situations pour lesquelles vous devez répondre « Oui » :
- J'ai reçu un constat d'infraction pour avoir omis de produire une déclaration de revenus de la manière et selon les délais prévus et j'ai dû payer une pénalité aux autorités fiscales.
 - Dans le cadre d'une poursuite intentée par les autorités fiscales, la Cour du Québec m'a condamné à payer une amende en vertu de la *Loi sur l'administration fiscale*, de la *Loi sur la taxe d'accise* ou de la *Loi concernant l'impôt sur le tabac*.
 - Dans le cadre d'une poursuite intentée par l'Autorité des marchés financiers, la Cour du Québec m'a condamné à payer une amende en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
 - Dans le cadre d'une poursuite intentée par le Service des poursuites pénales du Canada, la Cour du Québec m'a condamné à payer une amende en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes*.
- 4.3** J'ai fait l'objet d'une décision finale d'un organisme administratif qui conclut que j'ai contrevenu à une loi fiscale, à une loi sur les valeurs mobilières ou à une loi visant la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité ou le financement d'activités terroristes, tant au Canada qu'à l'étranger, ou à un règlement adopté en vertu de telles lois.³ Oui Non
- Voici des exemples de situations pour lesquelles vous devez répondre « Oui » :
- Le Tribunal administratif des marchés financiers m'a interdit ou a restreint mon droit d'exercer certaines activités ou d'occuper certaines fonctions en lien avec les valeurs mobilières ou m'a imposé une pénalité administrative pour des manquements au *Règlement sur les valeurs mobilières*.
 - L'Autorité des marchés financiers m'a imposé une sanction administrative pécuniaire pour avoir contrevenu à la *Loi sur les valeurs mobilières*.
 - Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) m'a imposé une pénalité administrative pécuniaire pour avoir fait défaut de me conformer à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.
 - Le Tribunal des marchés financiers de l'Ontario m'a imposé une sanction administrative pour une violation à la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario.
- 4.4** J'ai été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.⁴ Oui Non
- Voici des exemples de situations pour lesquelles vous devez répondre « Oui » :
- J'ai obtenu une absolution inconditionnelle ou conditionnelle.
 - J'ai obtenu une suspension de mon casier judiciaire (un « pardon » administratif).
 - Je suis en attente de ma peine.
 - Je suis en processus d'appel.
 - L'infraction pour laquelle j'ai été déclaré coupable n'est pas en lien avec l'exercice de la profession de CPA.
- 4.5** J'ai fait l'objet d'une décision disciplinaire d'un autre ordre professionnel ou d'un organisme similaire au Québec ou ailleurs et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.⁴ Oui Non
- 4.6** J'ai été déclaré coupable d'avoir exercé illégalement une profession ou d'avoir usurpé un titre professionnel* au Québec ou ailleurs et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.⁴ Oui Non
- *Incluant l'exercice illégal d'un acte réservé aux CPA ou l'usurpation d'un titre lié à la profession comptable.
- 4.7** Je fais l'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus au Canada ou à l'étranger et je n'en ai pas encore informé l'Ordre par écrit.⁴ Oui Non

¹ Conformément à l'article 16 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, vous devez informer le syndic de l'Ordre par écrit dans les 10 jours de la survenance de la faillite.

² Conformément à l'article 59.3 du *Code des professions*, vous devez, dans les 10 jours à compter de celui où vous en êtes vous-même informé, aviser le secrétaire de l'Ordre que vous faites l'objet d'une telle décision. Conformément à l'article 15 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, vous devez également, dans les 10 jours suivant la décision, en aviser le syndic de l'Ordre.

³ Conformément à l'article 15 du *Code de déontologie des comptables professionnels agréés*, vous devez, dans les 10 jours suivant la décision, en aviser le syndic de l'Ordre.

⁴ Conformément à l'article 59.3 du *Code des professions*, vous devez, dans les 10 jours à compter de celui où vous en êtes vous-même informé, aviser le secrétaire de l'Ordre que vous faites l'objet d'une telle décision.

Partie 5 Signature

J'atteste l'exactitude des renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, dans les documents qui l'accompagnent, et je reconnais que toute déclaration fausse ou incomplète pourrait entraîner des conséquences importantes.

Signature

Date

Partie 6 Frais exigibles et modalités de paiement

Des frais de 440 \$ sont à prévoir pour l'ouverture de votre demande. Une facture vous sera communiquée par l'Ordre. Pour que votre demande soit traitée, ces frais devront être acquittés en totalité, par carte de crédit.

Votre avis de cotisation, comprenant votre prime d'assurance responsabilité professionnelle, s'il y a lieu, sera déposé dans votre dossier dans les jours suivant votre admission. L'Ordre vous en informera par courriel. Les frais exigibles devront être acquittés dans un délai de 30 jours suivant la date de votre admission.

 **Prière de retourner ce formulaire dûment rempli et signé, accompagné des documents à joindre, par courriel à tableauCPA@cpaquebec.ca.**